

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-travail-gratuit-nouvelle-conception-en-marche-au-Ministere-de-l-Agriculture.html>



Le travail gratuit...nouvelle conception en marche au Ministère de l'Agriculture ?

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : jeudi 7 juin 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Présenté le 30 octobre 2017 par le gouvernement, le Plan étudiant avait pour objectif d'accompagner chacun vers la réussite.

Sa première mesure censée mieux accompagner l'orientation au lycée consistait dans la mise en place de deux professeurs principaux en classe de terminale pour accompagner individuellement les élèves dans la construction de leur projet d'études

Très rapidement, incités par les autorités académiques, les Directions, les parents d'élèves, de nombreux collègues se sont engagés dans cette mission, ils ont accompagné au quotidien les élèves de terminale dans le processus de l'orientation et le dispositif très complexe de PARCOURSUP.

Or, à ce jour, le 7 juin 2017 soit plus de 6 mois après l'annonce, les [SRFD](#) répondent aux enseignants qu'il n'y a toujours pas de décret qui permettrait le paiement de l'[ISOE](#), pas de tableau de remontée émis par la [DGER](#)...donc aucune rémunération possible !

Alors qu'un décret est paru à l'Education nationale le 1er décembre dernier, alors que la DGER a écrit aux [DRAAF](#) le 12 décembre, aucune information n'est parvenue aux équipes à ce jour, aucun paiement n'a été réalisé CAR aucun décret concernant l'enseignement agricole n'est paru.

Nous exigeons qu'une réponse rapide émanant des services du Ministère (SRH et DGER) puisse être adressée aux autorités régionales, aux établissements et aux agents et que le paiement de cette ISOE puisse intervenir rapidement.

Refusons le nouveau mépris qui est fait aux enseignant.es de l'Enseignement Agricole Public, refusons la dégradation annoncée des conditions de rentrée 2018 et la perspective de suppressions d'emplois pour le budget 2019.

Parce que l'heure est à la défense de l'Enseignement Agricole Public , inscrivons nous dans l'action syndicale lancée durant la période des examens 2018 et refusons les convocations (chef de centre, rapports-oraux, surveillant, correcteur...) ! "